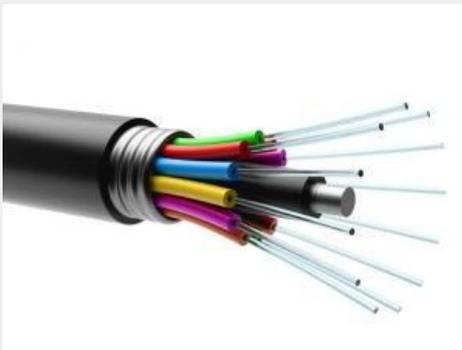


CADRE DE VIE

Note d'information sur la fibre optique



Le réseau fibre est déployé sur toute la commune depuis le 17/03/2023. En revanche, le délai de raccordement de votre logement sera propre à chaque opérateur. Les réseaux fibre exploités par XPFIBRE sont ouverts à tous les opérateurs de service désirant vous proposer leur abonnement fibre.



Créé le : 21/03/2023



Votre seul interlocuteur reste votre opérateur. Il est inutile de vous rapprocher de la mairie ou de XPFIBRE pour effectuer votre raccordement.

Vous trouverez tous les détails utiles concernant la fibre optique dans la note ci-dessous.



Note d'information sur la fibre optique (/sites/guermantes.fr/files/media/downloads/note-dinformation-fibre-optique.pdf)

PDF
412.23 Ko